



Direction interarmées
des réseaux d'infrastructure
et des systèmes d'information

**SERVITUDES RADIOÉLECTRIQUES
CONTRE LES OBSTACLES**

CENTRE : Xouaxange

Approuvé par décret en date du 15 Février 2017
Publié au JO n°0040 du 16 Février 2017

ECHELLE : 1/15000

Date : mercredi 14 octobre 2015

REMARQUE

L'environnement est pris en l'état, au jour de l'établissement
de ces servitudes, sans qu'aucune mise en conformité des
obstacles existants ne soit envisagée

LEGENDE

- Point de référence
- Zone primaire
- Zone secondaire
- Secteur de dégagement
- Limites d'égales contraintes
- Zone de servitude particulière définie dans le mémoire explicatif
- Limites départementales
- Limites communales
- Distance par rapport au point de référence en mètre
Altitude NGF maximale constructible en mètre

**PLAN ANNEXE AU DECRET DU
Service Compétent pour fournir tous les renseignements :**

Mode de consultation
A consulter chaque fois qu'une construction est envisagée
dans les zones frappées de servitude

COMMUNES SOUS SERVITUDES

- 57 - MOSELLE :
- 57056 - Bébing
- 57314 - Héming
- 57318 - Hermelange
- 57321 - Hesse
- 57344 - Imling
- 57414 - Lorquin
- 57500 - Neufmoulins
- 57756 - Xouaxange

AUTORITE A CONSULTER :

ESID de METZ
Caserne Ney
CS 30001
57044 METZ CEDEX 01

**"à consulter seulement dans les cas où
une construction déroge au décret ainsi
que dans les cas douteux"**

Point	Équipement	Cote sol (NGF) (en mètres)	Coordonnées géographiques (Latitude, Longitude)
A	Radiobalise MF NDB	297	(48°41'37.2"N, 6°58'58"E)

